



LE MOT DU MAIRE

MEILLEURS VŒUX



Chères et chers saint bauzillois

Je suis encore obligé de commencer ce mot du maire par la crise du Covid. Malheureusement la situation continue de s'aggraver. Malgré un fort taux de vaccination, le chiffre des hospitalisations augmente de façon préoccupante. Il faut continuer à se faire vacciner pour éviter d'engorger les hôpitaux qui sont obligés de reporter de nombreuses opérations. N'oubliez pas que 8 personnes sur 10 en réanimation ne sont pas vaccinées. Cette année encore la majorité des municipalités ont annulé leurs traditionnels vœux à la population.

Les Platanes

Après plusieurs courriers et appels téléphoniques le service

des routes du Département m'a confirmé que les platanes de la RD986 seront élagués fin mars début avril. Les riverains qui reçoivent des branches mortes sur les toitures de leur habitation seront soulagés.

Le skate park

Enfin... Le dossier de demande d'aménagement transmis au service instructeur est revenu positif. Après maintes tracasseries administratives, les travaux vont pouvoir commencer. Le chantier devrait être fini au printemps prochain. Les saint bauzillois adeptes de skateboard pourront enfin s'adonner à leur loisir préféré.

Au nom de toute la municipalité, je souhaite à tous les saint bauzillois et saint bauzilloise une bonne et heureuse année 2022.

Oscar ALLE, Le Maire

LE MOT DES ÉLUS

MEILLEURS VŒUX

Cher.e.s habitant.e.s de notre commune,

Voilà déjà près de deux ans que vous nous avez accordé votre confiance ! Le temps passe vite, trop vite, et la crise sanitaire nous a empêchés de lancer nos projets aussi rapidement que nous l'aurions souhaité. Nous avons parfois un sentiment de frustration devant l'ampleur de la tâche à accomplir et les obstacles inattendus. En ce début d'année nouvelle, nous sommes plus que jamais motivés pour travailler en vue du bien commun.

Les membres de l'équipe municipale ont appris à travailler ensemble, une belle expérience que les aléas du quotidien ne ternissent pas. Notre cohésion nous permet d'innover et de partager en tirant parti de notre diversité. Partager nos points de vue et nos différences, partager les difficultés et les contraintes, partager une vision de l'avenir de notre commune ancrée dans des traditions qui nous sont chères en restant ouverts sur le monde. A Saint Bauzille, de plus en plus de nouveaux arrivants décident ainsi de s'installer, attirés par un cadre naturel exceptionnel et par le goût du « vivre ensemble ».

Qu'il s'agisse de la redynamisation et de la valorisation du centre-bourg, de la sécurité des habitants, de la propreté du village, de l'éducation des jeunes – et l'école de notre bourg est une priorité pour nous (même si elle est sous la responsabilité de la Communauté de communes !), nous sommes toutes et tous engagé.e.s avec détermination et dynamisme pour qu'il fasse bon vivre à Saint Bauzille. Cela signifie travailler avec la Communauté de Communes, les services de l'Etat, le Département, la Région et beaucoup d'autres organismes publics, privés ou semi-publics... Les pesanteurs institutionnelles compliquent parfois les choses, mais nous nous battons résolument pour faire avancer nos projets au service de l'intérêt collectif !

A toutes les Saint Bauzilloises et tous les Saint Bauzillois, nous souhaitons avec joie une belle année 2022.

Vos Adjoints au Maire : Pascal Guichard, Virginie Noël, Anne-Marie Motard, Mary Robillard, Jean Burdin.

HOMMAGE



Les saint bauzillois sont encore sous le choc. Notre commerçant emblématique, Richard MOLLANGER, nous a quittés le samedi 27 novembre 2021, et il nous manque beaucoup.

Richard avait toujours le sourire, il avait un contact chaleureux avec sa clientèle et son personnel. Originaire de Saint Etienne, il a exercé comme chef d'atelier aux ateliers Bresson France à Ganges.

En 2005, il devient propriétaire du tabac.

Richard aimait la vie, passionné par tous les sports, la chasse, la pêche, la marche ; cueilleur de champignons, il prenait plaisir à partager sa récolte. Il était gourmet mais pas gourmand, il aimait aussi chanter et siffler avec bonheur. Une petite faiblesse aussi pour les animaux. Très curieux de tout, Richard ne connaissait pas l'ennui... Il était très attaché à sa famille.

Nous avons une pensée pour Isabelle, son épouse, Germain et Benoit, ses deux fils, dont il était très fier.

INFORMATIONS MAIRIE

JARDINS PARTAGÉS



Le samedi 29 janvier 2022 à 16 heures, je vous invite aux jardins partagés pour une rencontre autour d'un goûter sorti du sac.

Des parcelles vont se libérer, nous profiterons pour faire connaissance avec les nouveaux.

Cette rencontre sera propice pour discuter du poulailler.

Mary Robillart, *Adjointe au maire*

BIBLIOTHEQUE



Amour des livres, Plaisir de lire

Nuit de la Lecture 2022 à St Bauzille

Cet événement national, organisé pour la première fois cette année par le *Centre national du livre* sur proposition du Ministère de la Culture, se tiendra du 20 au 23 janvier 2022 au cours de ces quatre soirées avec un temps fort le samedi 22 janvier 2022. Le public est invité à se réunir à l'occasion de très nombreux événements physiques et numériques, autour du thème de l'amour qui épouse l'injonction de Victor Hugo : « **Aimons toujours ! Aimons encore !** »

Comme les années précédentes, *La Pensée Vagabonde* en partenariat avec la Bibliothèque de Saint Bauzille de Putois *Au gré des mots* organise une participation à cet événement en faveur de la lecture **Samedi 22 janvier à 18h00 à la bibliothèque de Saint Bauzille au 1199, avenue du Chemin neuf.**

Les membres de l'association liront une sélection de textes illustrant le thème de l'amour proposé cette année. Ensuite on pourra continuer à partager l'amour des livres et le plaisir de lire autour d'un apéritif dinatoire au vin chaud.

Cette soirée est proposée dans le respect des règles sanitaires, selon des dispositions en vigueur à la date des activités.

RECENSEMENT

L'inscription de jeunes qui auront atteints 18 ans lors du prochain scrutin électoral, ne sera pas réalisé d'office.

Ils doivent s'inscrire volontairement sur les listes



électorales entre le 1^{er} janvier et le 4 mars 2022 (date limite d'inscription sur les listes électorales pour l'élection présidentielle).

Ils peuvent pour ce faire, utiliser le formulaire CERFA N°12669*02 (dépôt du dossier complet à la mairie) ou la télé-procédure d'inscription sur les listes électorales accessible au lien suivant : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Pièces à fournir :

- Justificatif d'identité en cours de validité,
- Justificatif de domicile (pour les moins de 26 ans) :
 - Document de moins de 3 mois prouvant le domicile du parent dans la commune
 - Document prouvant le lien de filiation : par exemple, copie du livret de famille, acte de naissance avec indication de la filiation.

RÉUNION PUBLIQUE : GESTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Je reviens vers vous pour vous exprimer ma surprise quant à la très faible participation de la population aux deux réunions publiques de décembre concernant notre volonté d'extinction de l'éclairage sur le territoire de notre commune.

Nous avons, lors de notre campagne électorale, mis en avant notre volonté de consulter nos concitoyens sur les sujets importants et les décisions qui en découlent. Il nous semble que cette option rentre dans ce cadre.

Les conditions sanitaires ne sont effectivement pas ou peu propices à ces échanges, mais le protocole sanitaire (gestes barrières, distanciations sociales, ...) était et sera respecté.

En effet, je vous propose une séance de « rattrapage » le **13 Janvier à 20 h, salle Polyvalente** de St BAU.

Le support de présentation est d'ores et déjà consultable en ligne sur le site internet de la Mairie.

Je vous espère nombreuses et nombreux.

Jean BURDIN, Adjoint au Maire



INTRUSIONS ET DÉGRADATION DE L'ÉCOLE

Depuis pas mal de temps, des jeunes occupent régulièrement le plateau sportif ainsi que la cour élémentaire en dehors du temps scolaire.

A deux reprises et pendant le weekend, une voisine a prévenu la directrice de l'école et Mr Guichard, adjoint à la sécurité, pour des intrusions. Des individus ont pénétré par effraction dans l'école primaire.

Non contents de dérober un vidéoprojecteur, ils ont coupé l'électricité au tableau et au disjoncteur sous le préau. La première conséquence de cet acte est la perte

de traitements, conservés au réfrigérateur, qui ont affecté deux enfants diabétiques de l'école.

Suite aux visites répétées dans l'enceinte de l'école et aux vols récents, nous réfléchissons aux moyens les plus efficaces pour sécuriser les lieux.

Pendant cette période difficile, contrôles pour cas contact, fermeture d'une classe, intrusions et vols perturbent le bon fonctionnement.

Nous tenons à remercier Madame Roux, Directrice, le personnel enseignant et les encadrants de leur réactivité pour le bien des enfants.

POUR INFORMATION : Toujours téléphoner au 17 (Gendarmerie) en premier.

Mary Robillart- Virginie Noël Kerdudo, Adjointes au maire

MARCHÉ DE NOËL - UNE BELLE RÉUSSITE

Malgré des conditions d'organisation compliquées par la COVID (nous étions dans le doute jusqu'à 48h de la manifestation), nous avons pu vivre un moment de joie et de partage au sein de notre beau village.

Le froid piquant du petit matin – quelque peu adouci par les fourneaux canadiens répartis sur le site- a laissé la place à une véritable chaleur humaine.

Les yeux émerveillés de nos bambins ont suivi les marionnettes de l'ami Horacio puis ont été surpris par l'arrivée pétaradante du Père Noël sur la place du Christ.

Notre Banda Bonhomme a alors pris le relais pour lancer les agapes dans la Grand Rue.

La journée s'est poursuivie sous un soleil radieux et dans la bonne humeur bien aidée en cela par le duo de DJ de la caravane du Buffet Sonore qui a animé le Marché jusqu'à son terme.

Un grand merci aux commerçants et artisans qui nous ont proposé leurs sourires et des produits de grande qualité.

Nous tenons également à remercier les Saint Bauzilloises et Saint Bauzillois riverains d'avoir accepté les contraintes occasionnées par ce moment de convivialité.

Pour finir, un immense merci au personnel communal qui a été d'une grande efficacité dans l'organisation et le bon déroulement de cette journée.

On se retrouve très vite sur notre traditionnel Marché du samedi et rendez-vous est pris pour l'Édition 2022 du Marché de Noël de St BAU.

REPRISE ET RECONVERSION DU BAR DE LA PLACE

Vous l'avez bien sûr constaté, Joaquim a cessé son activité, et le Bar de la Place nous manque beaucoup, lieu de rencontres et d'échanges au cœur du village. La municipalité en a racheté le bail commercial, car elle est consciente de l'importance de ce café-bar dans la vie de notre commune au même titre que les autres commerces, restaurants et bars dont nous espérons qu'ils seront rejoints par de nouveaux

arrivants lorsque le centre-bourg sera devenu plus attractif.

L'équipe municipale souhaite renforcer le rôle du Bar de la Place en ajoutant aux activités de café-bar, une offre de restauration rapide, un espace culturel et un espace de travail partagé (tables-bureaux, accès Internet, imprimante, etc.). Ce projet de « tiers-lieu » s'inscrit dans notre stratégie de redynamisation du centre-bourg. Nous travaillons, en lien avec le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement), à des schémas d'aménagement de la Place du Christ et d'autres espaces publics ; nous vous les présenterons courant 2022 pour avis, débats et suggestions.

La rénovation, la revitalisation et la valorisation du centre-bourg sont essentielles au dynamisme économique et au bien vivre ensemble dans notre commune. Notre stratégie repose sur trois objectifs complémentaires : renforcer l'attractivité du centre-bourg pour les visiteurs (touristes visitant la Grotte des Demoiselles ou fréquentant le Plan d'eau par exemple) ; renforcer le lien social et le bien vivre ensemble au sein de la commune ; contribuer à combiner la préservation des traditions villageoises et l'ouverture à des modes de vie et de consommation différents.

Le bar actuel attire une clientèle locale régulière constituée à la fois de saint-bauzillois de longue date et d'habitants plus récents. La fonction du bar dans l'élaboration du lien social et notamment de la mixité sociale au sein de la communauté villageoise doit être préservée et renforcée. La mitoyenneté du local du bar actuel situé 45 rue du Croutou avec la propriété municipale dite « Maison Ginestie » permet d'envisager un lieu avec plusieurs espaces proposant divers types d'activités complémentaires.

Les activités de restauration légère et vente à emporter seront basées sur l'utilisation de produits locaux : bières, vins, fruits, légumes, fromages, olives et produits dérivés de producteurs installés dans la commune ou à proximité. Des activités d'animation culturelle et citoyenne pourront avoir lieu, telles qu'ateliers de lecture, conférences, débats, jeux de société, etc.

La Mairie va lancer un **appel à candidatures** dans les jours qui viennent. Si vous êtes intéressé.e.s par ce projet de « tiers-lieu » (reprise du Bar de la Place avec des activités élargies), nous vous conseillons de consulter régulièrement le site de la Mairie où les modalités de dépôt de candidatures seront précisées :



INSTALLATION

Le composteur doit être disposé à même la terre sur une surface stabilisée et horizontale, à l'air libre de préférence légèrement ombragée.

L'activité de mon composteur suivant les saisons.

- **PRINTEMPS** : La nature se réveille, les micro-organismes aussi. La température du compost augmente par la fermentation des matières riches en oxygène et en eau.
- **ÉTÉ** : Le processus de décomposition se poursuit : la faune du sol entre en action. Elle découpe, malaxe et digère les résidus.
- **AUTOMNE** : En manque de nourriture, les micros organismes quittent cette zone en maturation pour des matières moins décomposées.
- **HIVER** : La chute des températures réduit l'activité des micro-organismes, le processus est en veilleuse. Continuez à alimenter votre composteur et contrôlez l'humidité.



Qu'est ce que le compostage ?

Le compostage est un procédé de dégradation biologique maîtrisé de matières organiques en présence d'air. Il aboutit à la production d'un amendement organique : le compost.

Le compostage individuel

Le compostage individuel permet de composter chez soi les déchets organiques de la famille et du jardin en d'obtenir un compost pour ses propres besoins de jardinage. Permettant de diminuer la quantité de déchets à éliminer, le compostage individuel est donc une pratique utile pour la protection de l'environnement.

Le compostage en tas se pratique depuis des millénaires. L'utilisation d'un composteur individuel présente toutefois certains avantages : esthétique, propreté, gain de place, protection contre les animaux indésirables (rongeurs, animaux domestiques...).

Le choix d'un matériel certifié réussi

Au-delà du choix du matériel, la réussite du compostage dépend du soin que vous y apporterez : pour assurer la dégradation des déchets, une bonne aération de compost par les brassages périodiques et une vérification de l'humidité sont nécessaires. Ceci demande une certaine surveillance et quelques interventions régulières. Ainsi, vous pouvez obtenir, dans un délai raisonnable, la production d'un compost de qualité. Des équipements complémentaires peuvent se révéler utiles, comme une petite poubelle de cuisine, un tamis pour altérer le compost et éventuellement un broyeur pour réduire les tailles.

LE COMPOST

Utilisation du composteur

L'apport du produit s'effectue par la partie haute du silo, le compost s'extrait par les trappes de soutirage. Veillez à déposer vos déchets par couche (5 à 7 cm) dans le composteur en alternant déchets verts (azotés) et déchets bruns (carbonés). Pour la tailles des branches, broyez les afin de mieux les éliminer. Pour améliorer la transformation, mélangez régulièrement le contenu du composteur.

Utilisation de mon compost

Le compost jeune (moins de 3 mois) peut être utilisé en paillage e couches minces autour des arbres et entre les cultures. Il pourra être incorporé dans le sol au bout de 3 à 4 mois. Le compost mûr (4 à 10 mois) sera utilisé comme terreau horticole pour les plantations (en mélange environ 30% de compost) ou comme amendement pour les potagers, les plates-bandes, les haies... (1 à 5m³ par m²).

Les composteurs en fin de vie sont des déchets qu'il faut éliminer par le biais d'une déchetterie ou de collecte

ATTENTION : les déchets utilisés pour fabriquer le compost ne doivent être en aucun cas des déchets médicaux amis provenir de sources végétales telles que épluchures de légumes, herbes coupée... Éviter d'introduire dans le composteur des excréments d'animaux familiers et des couches culotte car ils peuvent être porteurs de germes

Je mets

Déchets de cuisine

Restes de fruits et légumes
Algues
Epluchures
Pain
Essuie-tout
Serviettes en papier
Filtres à café
Sachets de thés

Déchets de jardins

Mauvaises herbes sans graine
Branchages de petites tailles
Fleurs coupées, séchées
Feuilles
Tonte de gazon *
Tailles de haies *
**en quantité limitée*

Autres

Sciure de bois non traité

Je ne mets pas

Déchets de cuisine

Matières grasses
Ecorces d'agrumes
Coquillages
Laitages
Morceaux de poisson
Huiles végétales
Croûtes de fromage
Déchets de viande et os

Déchets de jardin

Feuilles vernissées (lierre, laurier...)
Résineux (thuyas, cyprès, cupressus, aiguilles de pin...)
Mauvaises herbes avec gaines
Plantes et végétaux traités
Liserons et plantes rampantes
Gros branchages
Plantes et fruits malades

Autres

Journaux, Magazines
Bois de palettes, contre-plaqué

Les déchets compostables

Branchages et petites tailles de haies broyés



Tontes de pelouses



Feuilles mortes



Ecorces d'arbres et copeaux de bois



Fleurs fanées et mauvaises herbes non grainées



Epluchures de fruits et de légumes



Fanes de légumes, fruits et légumes abîmés



Peaux de bananes



Trognons de pommes



Coquilles d'oeufs



Marc et filtres à café
Sachets de thé ou d'infusions



Mouchoirs en papier et essuie-tout



NE PAS METTRE AU COMPOSTAGE



Gros branchages



Cailloux et graviers



Mauvaises herbes montées en graine



Coquilles de crustacés



Restes de viandes et de poissons



Os et arêtes

Questions	Problèmes	Actions
Odeurs nauséabondes	- Manque d'oxygène - Trop d'eau - Produits trop azotés	- Brasser le compost - Ajouter des matières carbonées
Pas d'élévation de température	- Compost trop sec - Manque d'azote - Manque d'oxygène	- Arroser ou ajouter des matières humides - Incorporer des matières vertes
Présence d'insectes	- Restes de repas ou de fruits gâtés en surface	- Mélanger de façon à recouvrir les restes de cuisine - Ajouter des feuilles

PROPRETÉ

Nous sommes tous responsables de la propreté du village. La commune est responsable de la salubrité des lieux publics. Quand il y a des incivilités (dépôts sauvages ou négligents, déjections canines), c'est l'équipe municipale qui a la charge de nettoyer.

Des incivilités perdurent encore aux pieds de certains conteneurs, pourquoi ??? Les dépôts sauvages de déchets (en dehors des lieux de collecte, ou à côté des poubelles mises à votre disposition, jonchant le sol tout autour) ont un impact important au niveau visuel, touristique et

environnemental.

Nous comptons mener des actions de sensibilisation pour l'adoption des gestes respectueux de l'environnement, la propreté et le tri. Par exemple, pour diminuer le volume des déchets en encourageant le tri et l'utilisation des composteurs individuels ou sur la commune et pourquoi pas l'adoption de poules !!!

Ensemble, nous pouvons solutionner le problème des dépôts sauvages ou négligents aux abords des lieux de collecte et le non tri des déchets.

Agissons civilement pour mieux vivre ensemble dans notre commune.

SANTÉ

3ÈME DOSE DE RAPPEL

Pour les personnes de 65 ans et plus et les personnes vaccinées avec le vaccin Janssen, le rappel vaccinal est obligatoire **depuis le 15 décembre 2021** pour conserver un pass sanitaire valide. Les personnes de 65 ans et plus doivent avoir reçu leur dose de rappel 7 mois maximum après leur primo-vaccination complète. Les personnes vaccinées avec le vaccin Janssen doivent avoir reçu leur dose de rappel 2 mois maximum après l'injection de leur mono-dose. Au-delà de ces délais, leur QR code est désactivé automatiquement.

À compter du 15 janvier 2022, toutes les personnes âgées de 18 ans et plus devront avoir reçu une dose de rappel au maximum 7 mois après leur dernière injection ou infection au Covid pour bénéficier d'un passe sanitaire valide.

Les personnes qui font leur rappel disposeront d'un nouveau QR Code après l'injection.

Pour cela il vous suffit de prendre RDV sur le site DOCTOLIB COVID

MAMMOBILE

- Vous avez entre 50 et 74 ans
- Vous pouvez bénéficier d'un dépistage gratuit
- Le Mammotest est financé par la Caisse d'Assurance maladie et l'état.
- Si vous recevez une invitation à domicile : vous pouvez vous rendre au Mammobile au lieu et à la date indiqués sur la convocation ou sur un autre lieu de votre choix, sans rendez-vous (calendrier au dos de l'invitation).



- Si vous ne recevez pas d'invitation personnelle : vous pouvez vous rendre spontanément au Mammobile lorsque vous le souhaitez, sans rendez-vous, munie de votre attestation papier de sécurité sociale.

Pour plus de renseignements : contactez le 04.67.61.15.05.

La Mammobile sera présente sur notre commune, le mercredi 19 janvier 2022 Place du Christ de 8h30 à 12h30

JEUNESSE ET SPORT

HARCELEMENT SCOLAIRE

Le harcèlement scolaire est le fait pour un élève ou un groupe d'élèves de faire subir de manière répétée à un camarade des propos ou des comportements agressifs.

Les actes considérés comme du harcèlement scolaire sont par exemple, les moqueries, les brimades, les humiliations, les insultes.

Ces actes entraînent une dégradation des conditions de vie de la victime, et cela se manifeste notamment par l'anxiété, la chute des résultats scolaires et la dépression.

Les faits de harcèlement scolaire sont sanctionnés, qu'ils aient été commis au sein ou en dehors des bâtiments de l'établissement scolaire.

Le faible âge de la victime est une circonstance aggravante pour l'auteur du harcèlement, tout comme l'utilisation d'internet dans la réalisation des faits.

ALERTER

En cas de harcèlement scolaire, la victime et/ou ses parents

peuvent prévenir la direction de l'établissement. Des mesures pourront être prises pour résoudre le cas, notamment dans le cadre du plan de lutte contre les violences scolaires.

De plus, tout membre du personnel éducatif (enseignant, proviseur...) qui a connaissance de faits de harcèlement doit avertir sans délai le procureur de la République. Tous les renseignements concernant les faits doivent lui être transmis.

La victime et/ou ses parents peuvent également saisir la direction académique des services de l'éducation nationale (Dasen), pour demander, par exemple, un changement d'établissement.

OÙ S'ADRESSER

Non au harcèlement. Accueil des jeunes ou des parents, victimes ou témoins de harcèlement à l'école

Par téléphone : 3020

Service ouvert tout au long de l'année du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi de 9h à 18h, sauf les

jours fériés.

Numéro vert : appel et service gratuit, depuis un téléphone fixe ou mobile

Net écoute : Pour poser vos questions de façon anonyme et confidentielle sur le harcèlement en ligne (cyberharcèlement).

Par téléphone : 0800 200 000 (Appel et service gratuit)

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 19h

Par mail, chat, Messenger ou pour être rappelé

116 006 - Numéro d'aide aux victimes

Écoute, informe et conseille les victimes d'infractions ainsi que leurs proches.

Par téléphone : 116 006 (Appel gratuit). Ouvert 7 j/7 de 9h à 19h

Le service est également accessible en composant le **+33 (0)1 80 52 33 76** (numéro à tarification normale).

Par courriel : victimes@france-victimes.fr

THAURAC TENNIS CLUB

Tout d'abord, un grand bravo pour leur 1ère compétition et leur 1ère victoire à Noa (9 ans) et Mia (8 ans) au tournoi de St Jean du Gard qui s'est déroulé fin novembre.

Ensuite bravo à Elea, Mila, Tiha, Yann, Eddy, Elliot, Enzo et Lucas qui ont tous bravé le froid le 27 novembre dernier afin de fournir de superbes matchs bien accrochés lors du TMC interne sur les terrains du club.

Il y a eu un classement : 3ème : Tiha, 2ème : Eddy, 1er : Elliot, une remise de prix et un petit goûter pour nos jeunes joueurs.

Un super goûter de Noël a eu lieu le 11 décembre 2021.

Le père Noël est passé pour les jeunes enfants présents, il a même pensé à Tyffanie et Yohann les moniteurs et le gros lot de la tombola a fait une fratrie d'heureux.

En janvier 2022, c'est déjà **la reprise des** compétitions avec les +35 ans et +45 ans.

Un dernier mot pour vous souhaiter à tous une très belle année 2022 !!!

Pour toujours suivre les actualités du club la page facebook : [facebook.com/thauract](https://www.facebook.com/thauract)

Pour tout renseignement : thauract@gmail.com



DIVERS

LE SOU DES ÉCOLES



L'assemblée générale du Sou des écoles laïques qui s'est tenue le 26 novembre dernier a donné lieu au renouvellement de son bureau :

Charlène Delauze (Présidente), Sylvie Michel (Vice-Présidente) Tess Cauté (Trésorière), Magalie Caër (Secrétaire) en sont les nouveaux membres.

Les actions menées par l'association permettent chaque année de financer les **sorties de fin d'année pour l'ensemble des élèves de l'école**, la **distribution d'un goûter à l'ensemble des enfants lors de la venue du père Noël au sein de l'école**, ainsi que de **participer financièrement aux sorties scolaires**.

Même si ces deux dernières années ont été difficiles à cause de la situation sanitaire, nous allons faire de notre mieux pour maintenir les différentes manifestations ou

trouver d'autres alternatives.

Afin de poursuivre au mieux toutes ces actions en faveur des enfants, **nous avons besoin de la mobilisation de bénévoles**.

Nous comptons sur la mobilisation de chacun de vous lors des appels que nous pourrons lancer dans le cadre d'événements importants tel que le vide grenier si la situation sanitaire le permet.

Si vous souhaitez offrir votre aide, n'hésitez pas à nous contacter par le biais de notre boîte aux lettres située devant l'école ou notre adresse électronique :

soudesecoles34@gmail.com

Nous vous en remercions par avance.

ÉTAT CIVIL

Décès

Sincères condoléances à la famille et aux proches.

CAUSSE Louis

Le 03/12/21

LE MOT DES ÉLUS SAINT BAUZILLE NATURELLEMENT

Retrouvez le compte rendu du conseil municipal du 6/12 et les réponses aux questions diverses suggérées par les St Bauzillois sur notre blog

<https://saintbauzillennaturellement.com>

L'équipe de Saint Bauzille naturellement vous souhaite une merveilleuse année de bonheur, santé, prospérité.



INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE DE SAINT BAUZILLE DE PUTOIS



1115 avenue du chemin neuf

Tél : 04 67 73 70 12

Fax : 04 67 73 31 84

contact@saintbauzilledeputois.fr

Accueil téléphonique :

Du lundi au vendredi
de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Accueil du public :

Lundi : 8h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00

Du mardi au vendredi : 8h00 à 12h00

Accueil - communication - associations - locations - fêtes et manifestations :

04 67 73 70 12 accueil@saintbauzilledeputois.fr

Eau - Élections - Recensement - Bibliothèque :

04 99 53 36 09 contact@saintbauzilledeputois.fr

Urbanisme - Etat civil - Funéraire - comptabilité :

04 99 53 36 08 urbanisme@saintbauzilledeputois.fr

Police 04 67 73 76 92 police@saintbauzilledeputois.fr

en cas d'urgence uniquement : 06 75 72 49 07

Urgences mairie (en dehors des horaires d'ouverture)

06 70 79 13 07

CCAS (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE)

Les permanences du CCAS

Tous les mardis de 9h30 à 11h30

Sur rendez-vous au 04 67 73 70 12 ou

ccas.mairiestbauzille@gmail.com

BIBLIOTHÈQUE

1199 Avenue du chemin neuf

Tel : 04 67 73 75 06 - 09 99 53 36 09

Horaires d'ouverture :

au public : les mercredis et samedis de 10h00 à 12h00

MARCHÉ DE PRODUCTEURS LOCAUX

Tous les **samedis de l'année** de 8h00 à 12h30

Place du Christ en centre du village

LA POSTE

Ouverture de 9h00 à 11h15 du lundi au samedi

Levée du courrier à 11h00

RÉCAPITULATIF—COLLECTE DES DÉCHETS

-Tous les lundis et jeudis : Collecte des bacs gris

-Tous les mercredis : Collecte des sacs jaunes à sortir la veille après 19h00. (Cartons, bouteilles, cannettes à compacter au maximum)

Les jours fériés, la collecte est reportée généralement au lendemain

Déchèterie de Ganges (04 67 73 14 57) : tout autre déchet doit être amené à la déchèterie de Ganges (vide maison conséquent, déchets de chantier)

Le SYMTOMA (04 66 77 98 29) peut vous informer et vous orienter sur le tri et l'achat d'un composteur.

PHARMACIES DE GARDE

Le 1er	ROUAN	SAINT HIPPOLYTE	04 66 77 22 42
	FERAL	ARRE	04 67 82 01 02
Du 2 au 7	CHABROL	QUISSAC	04 66 77 31 46
	ROMBAUT	LE VIGAN	04 67 81 11 19
Du 8 au 14	MOUILLARD	GANGES	04 67 73 80 20
Du 15 au 21	NOCELLA	QUISSAC	04 66 77 49 89
	GARRIGUES	LE VIGAN	04 67 81 00 10
Du 22 au 28	MOLLES	GANGES	04 67 73 84 15
Du 29 au 31	FABRE	SAINT HIPPOLYTE	04 66 77 20 14
	TOMAS	LE VIGAN	04 67 81 87 30

NUMÉROS UTILES

Polyclinique Saint-Louis-Ganges	04 67 81 68 00
Secrétariat des urgences	04 67 81 68 58
Premiers secours, SAMU	15 ou 112
Pompier :	18
Centre antipoison :	04 91 75 25 25
Gendarmerie de Ganges	04 67 73 85 13
Coronavirus (Covid 19)	0800 130 000
Médecin Peypey Claudie.....	04 67 73 31 03
Cabinet médical	09 75 43 23 92
Pharmacie Mallet	04 67 73 70 05
Mutuelle communale	04 67 07 39 37
Bus des aidants	07 66 40 40 16
Mission Locale Garrigues Ganges	04 67 73 01 30
Ecole du Thaurac	04 34 22 75 25
Micro-Crèche -St Bauzille de Putois.....	04 67 22 50 24
Centre de loisirs.....	07 77 26 82 40
Communauté de communes	04 67 73 78 60
Correspondant Midi Libre	06 19 96 96 63
ENEDIS	09 72 67 50 34
Trésor public des Matelles.....	04 99 61 47 70
Trésor public de Lodève :	04 67 88 40 20
Préfecture de Montpellier	04 67 61 61 61
Sous-préfecture de Lodève	04 67 88 34 00
Département	04 67 67 67 67

BULLETIN MUNICIPAL

*Les articles doivent être envoyés avant le 15 du mois pour une parution le mois suivant en signifiant comme objet :
Bulletin municipal.*

E-Mail : accueil@saintbauzilledeputois.fr

Rédaction : les élus

Distribution : les élus

Tirage : 1000 exemplaires

Parution : mensuelle

Site internet : www.saintbauzilledeputois.fr